



## *Mot du président*

Bonjour chers amis!

D'abord je veux partager mon sentiment quant à ce nouveau défi qui m'attend à la tête de cette association qui me tient à coeur:

J'ai le vertige.

Je l'admets...

Jean-Louis Millette disait, et j'y pense souvent quand vient l'heure de prendre des décisions, qu'il y a trois conditions pour accepter un nouveau projet dans le domaine qui nous anime: avoir du plaisir, apprendre quelque chose et faire de l'argent. Cette dernière condition ne s'applique pas, certes, mais les deux autres sont entièrement atteintes. Je sais que j'aurai beaucoup de plaisir à continuer le travail entrepris depuis maintenant quatre ans et je sais que j'apprendrai énormément, particulièrement avec une équipe aussi solide... Je salue en passant les nouveaux qui se joignent au conseil d'administration et qui apporteront, je n'en doute pas, des points de vue fort enrichissants : Karine Lapierre du *PàP*, Jacques Vecerina du *Groupe La Veillée*, Julie Marie Bourgeois du *Théâtre Sortie de Secours*. Je me dois aussi de saluer ceux qui continueront leur travail acharné: Marcelle Dubois des *Porteuses d'Aromates*, Jean Guy Côté du *Théâtre du Tandem*, Paula Barsetti d'*Omnibus*, Marie Eve Chassé du *Trillium* et Jean Marc Dalphond de la *Récidive*. Je me sens bien entouré, vraiment.

Je suis d'autant plus rassuré suite à cette assemblée générale du 17 octobre dernier où vous étiez nombreux et impliqués dans les discussions. Je pense que le bouillonnement dont font preuve nos compagnies est un moteur stimulant qui donne des ailes pour aller de l'avant afin de rappeler à tout le milieu l'importance, la vitalité et la beauté du théâtre de création au Québec et dans le milieu francophone du reste du Canada.

Le grand dossier qui occupera l'année qui vient est évidemment celui de la négociation de la nouvelle convention des interprètes avec l'*Union des Artistes*. La discussion de l'AG nous a donné plusieurs pistes de réflexion intéressantes. Vous avez permis d'éclairer certains enjeux que nous débattons en CA et avec le Comité de négociation.

Je crois que l'UDA prendra une position syndicale ferme. Nous aurons besoin de vous pour rester solide et vos expériences, vos idées, vos opinions comptent beaucoup. Je vous invite donc à vous tenir au courant du déroulement des choses et si vous souhaitez vous impliquer d'une manière ou d'une autre, vous êtes plus que bienvenus. J'espère pouvoir vous rencontrer à nouveau pendant l'année afin de continuer à alimenter nos arguments.

À mon sens, les questions de fond ne pourront pas être étudiées tant que l'UDA ne reconnaîtra pas la présence de l'artiste-producteur dans le paysage du théâtre d'ici. Nous avons fondé nos compagnies pour nous permettre de pratiquer notre art dans un cadre de liberté. Le résultat est positif quand on regarde le nombre de productions créés, de contrats signés. Le travail des membres de l'ACT est un moteur artistique puissant et créatif qui doit avoir sa place et ce, dans des cadres permissifs, libres,

ouverts, souples. Cette réalité existe et est plus que viable et l'UDA doit le comprendre. Nous avons donc du bon pain sur la planche.

Je retiens aussi de cette réunion que l'ACT a une force hors du commun. Nous sommes dans une position forte parce que nous sommes nombreux, parce que l'avenir se dessine à l'intérieur même de chacune de nos productions et que nous avons la chance de porter plusieurs chapeaux. Je sais que cela est parfois dur à gérer au quotidien mais ça nous éveille à plusieurs réalités et nous permet d'agir conséquemment aux rouages du milieu dans lequel nous évoluons. Ça, ça n'a pas de prix!

Soyons donc solidaires. Parlons-nous. Prenez votre place. Posez des questions. Brusquez-nous. C'est, je crois, ce que nous voulons et nous en ressortirons gagnants! Merci encore de votre confiance et merde dans tous les projets que vous entreprenez.

**Frédéric Dubois**  
**Président**

## SAVIEZ-VOUS QUE ...

- L'ACT et l'Union des artistes s'apprêtent à négocier une nouvelle entente collective entre les artistes interprètes et les producteurs de notre association?
- Il est faux de dire que les répétitions ne sont pas payées? Nous calculons 170 heures en tout pour un projet typique à savoir 110 heures de répétition et 60 heures de présence pendant les représentations (15 représentations X 4 heures/représentation). Au tarif minimum négocié avec l'UDA, cela revient à un taux horaire correspondant au salaire minimum... Nous devons donc partir de CE principe pour entamer la nouvelle entente...
- La « Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagements des artistes de la scène, du disque et du cinéma » dit, à l'article 27, que la négociation se fait sur des conditions minimales d'engagement des artistes et que nous devons tenir compte de l'intégration de la relève et des conditions économiques particulières des petites entreprises de production.
- Plus de la moitié des membres de l'ACT ne reçoit aucune subvention du CALQ?
- Si vous êtes à la fois membre de l'Union des artistes et membre d'une compagnie, vous ne pourrez pas voter à la sectorielle de dimanche?

**Négocier une nouvelle entente, c'est une possibilité de redéfinir les paramètres de la pratique. Nos choix doivent donc être éclairés. Faites entendre votre voix à l'ACT comme à l'UDA.**